

ECONOMIE



Edition 2018 du Ecobank
Fintech Challenge

Une start-up togolaise parmi les 11 finalistes

Dans le cadre de l'édition 2018 du concours Ecobank Fintech Challenge, une initiative élaborée en collaboration avec le cabinet de conseil Konfidants et soutenu par plusieurs ...

PAGE 5

TELECOMMUNICATION



Téléphonie / Contrôle
de la qualité

Cina Lawson donne des précisions

Mme Cina Lawson, la ministre des Postes et de l'Economie numérique, s'est prononcée sur la prestation de service de Moov et de Togocel et les opérateurs de la téléphonie mobile dans le pays. Pendant que ces deux opérateurs ont migré vers la 4G (internet très...

PAGE 11

4ème Congrès panafricain RCC

Mgr Nicodème Barrigah- Bénissan renvoie chacun à sa responsabilité

PAGE 10

Solutions de sortie de crise au Togo

Des membres de la diaspora Unir félicitent leur président

Depuis le 31 juillet 2018, un vent calme de décrispation et d'espoir souffle sur l'ensemble du Togo. Même si cela est dû à la feuille de route de la Cedeao, c'est aussi grâce à la bonne volonté ...

PAGE 2



Feuille de route de la Cedeao

Jean-Pierre Fabre prépare la voie pour un futur blocage

L'intervention des instances de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (Cedeao) dans les affaires internes du Togo, est due au fait que les acteurs politiques n'arrivent plus à s'entendre. Ils reconnaissent eux-mêmes qu'il y a une crise de confiance. Sauf que dans un match de football par exemple...

PAGE 3

DERNIERE MINUTE

Le pardon en politique

L'ancienne Première dame ivoirienne, arrêtée en avril 2011 avec son époux Laurent Gbagbo, a été libérée il y a deux jours après avoir bénéficié d'une amnistie décidée par le président Alassane Ouattara. A sa sortie de prison, le mot « pardon » est revenu plusieurs fois comme un refrain dans ses premières phrases. Reposant une fois encore la question de « l'usage politique du pardon » ou « du pardon en politique ». Et cela, d'autant plus que dans le cas de figure même de la libération de Simonne Gbagbo, les Ivoiriens sont partagés...

PAGE 3

Protection Sociale

Assurance santé pour les volontaires togolais et leurs ayants droit

PAGES 11





SOMMAIRE

Côte d'Ivoire / Parti unifié
Le PDCI se retire du projet du parti unifié RHDP



P 4

Planification du développement au Togo
Un document-cadre du ministère du Plan pour repenser l'émergence



P 5

Kenya
Tabitha Tongoi, une ressource pour les « Nappy girl »



P 9

Cinéma
« L'or...dure », une œuvre signée Anita Afatchao



P 9

Afrique du Sud
La modéliste Nicola Luther promeut l'éco-mode



P 10

Solutions de sortie de crise au Togo

Des membres de la diaspora Unir félicitent leur président

Depuis le 31 juillet 2018, un vent calme de décrispation et d'espoir souffle sur l'ensemble du Togo. Même si cela est dû à la feuille de route de la Cedeao, c'est aussi grâce à la bonne volonté du chef de l'Etat Faure gnassingbé, président du parti Union pour la République (Unir). Certains membres de l'Unir vivant dans la diaspora ont exprimé leur reconnaissance à leur premier responsable, dans un communiqué publié hier.

Les membres de l'Unir France, Italie, Allemagne et Belgique apprécient les résultats issus du sommet de la Cedeao. La feuille de route proposée par les chefs d'Etat de la sous-région est un bon moyen de venir à bout de cette longue crise de façon définitive, tout en préservant la cohésion nationale et en renforçant la réconciliation nationale. Si tous les acteurs sont honnêtes, aucun camp

ne devrait être lésé. Seule le Togo gagnera. Ce nouveau processus est incontestablement à l'actif du premier dirigeant du pays qui a su garder de la hauteur en laissant ses pairs faire l'arbitrage dans cette crise. Pour les membres de ce parti, ces avancées sont à mettre au crédit de la politique d'ouverture et de tolérance du chef de l'Etat. Les actions du président



Faure Gnassingbé

togolais ont des échos même au-delà des frontières nationales. « Ce sont des réussites qui démontrent une fois de plus, la pertinence de votre vision pour le continent africain en général, et pour

notre nation en particulier », ont-ils lancé à l'endroit du président Faure Gnassingbé. Ceux-ci appellent la population togolaise à rester soudée et unie.

Edem Dadzie

Kloto

Formation sur l'alimentation des poissons

Les points focaux de l'Association des Professionnels en Aquaculture du Togo (APA-Togo) de toutes les préfectures du Togo ont pris part le 5 juillet 2018 à Kpalimé à un atelier de formation sur l'alimentation en pisciculture. Cette formation a été initiée par le ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche à travers la direction des Pêches et de l'Aquaculture, avec l'appui financier du centre BIOMAR spécialisé dans

l'alimentation des poissons en pisciculture. Elle a eu pour but d'apporter une solution aux différents problèmes d'alimentation des poissons répertoriés, des producteurs aquacoles lors de la visite en février 2017 d'une délégation de BIOMAR au Togo. Il s'est agi d'expliquer aux participants comment ils doivent non seulement contrôler leur élevage par l'alimentation ainsi que l'application de meilleures conditions d'élevage, mais aussi les éduquer pour qu'ils savent contrôler les choses élémentaires dans l'élevage des poissons notamment, le taux de nourrissage, les bassins, la qualité de l'eau.

Kozah

Ouverture de la foire « village Evala »

Le ministre de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche, col. Ouro-Koura Agadazi a lancé le 5 juillet 2018 à Kara les activités de la 8ème édition de la foire commerciale et promotionnelle, dénommée « Village Evala ». Placée sous le thème « Ensemble pour un développement optimal du septentrion », cette rencontre annuelle se situe dans la dynamique du ministère de l'Agriculture de mettre ensemble les acteurs du monde agricole et ceux du village Evala. Ce rendez-vous commercial est une opportunité non seulement pour les opérateurs économiques venus de divers horizons pour exposer et vendre leurs œuvres artistiques mais aussi de faire un zoom sur les agropoles et le Mécanisme Incitatif de Financement Agricole (MIFA) basé sur le partage des risques.

Lacs / Développement

La CPDD édiflée sur son rôle et sa responsabilité

Les membres de la Commission Préfectorale de Développement Durable (CPDD) des Lacs ont validé, le jeudi 5 juillet à Aného, la première version de la stratégie nationale de « Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts » (REDD+), lors d'une rencontre d'échanges.

La CPDD d'étudier et d'analyser le document afin de voir si les préoccupations des populations des Lacs y ont été globalement prises en compte. Dans l'ensemble, les participants ont approuvé le document en annotant à la marge des recommandations relatives à la particularité des lacs limitrophes de l'océan Atlantique et possédant un système lagunaire assez vaste.

TOGOMATIN

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web:
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Alexandre Wémima

Edem Dadzie
Essoyodou Awih
Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla
Service commercial:
DIRECT AGENCY
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00
Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print
Distribution : Togo Express
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERE MINUTE

...la majorité saluant ce geste d'apaisement, alors que bien d'autres et surtout des organisations de défense des droits de l'homme s'opposent catégoriquement à cette décision, arguant que : « Si le gouvernement ivoirien revient désormais sur ses engagements répétés de poursuivre les auteurs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, cela ouvre la voie à des procédures judiciaires devant les juridictions régionales et internationales, où les lois d'amnistie ne sont pas reconnues ».

D'où la nécessité de réfléchir sur le pardon et le pardon en politique.

Revêtue d'une forte connotation religieuse, la

notion de pardon a longtemps été associée à la rémission des péchés. Depuis quelques années, la notion du pardon tend à s'inscrire dans un contexte tout à fait différent de sa sphère d'origine. Elle semble se détacher progressivement du pardon accordé au repent, dans le secret de la confession. Willy Brandt, en décembre 1970, cristallise symboliquement cette nouvelle dimension du pardon. En visite officielle à Varsovie pour la signature du traité germano-polonais, le chancelier de la République fédérale, s'agenouille soudain devant le mémorial dédié aux héros et aux victimes du ghetto de Varsovie. Trois ans plus tard, devant la dalle du Yad Vashem à Jérusalem, il lit un psaume de David implorant le pardon divin. En 1990, c'est le président tchécoslovaque,

Vaclav Havel, qui adresse des excuses officielles au président allemand Richard von Weizsäcker, concernant la violente expulsion des Allemands des Sudètes.

En mai 1991, Lech Walesa présente des excuses à la tribune de la Knesset, au nom des Polonais qui ont causé des torts aux juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Cinq ans plus tard, le premier ministre polonais, Włodzimierz Cimoszewicz, exprime lui aussi « son profond regret » pour « tout ce dont les Polonais s'étaient rendus coupables à l'égard des juifs ».

En juillet 1994, le premier ministre hongrois, Gyula Horn, présente à son tour des "excuses historiques" aux juifs de Hongrie. Le 16 juillet 1995, Jacques Chirac reconnaît la responsabilité de l'État français

en ce qui concerne les rafles de juifs durant l'été 1942.

Les nombreuses demandes de pardon exprimées par Jean-Paul II pour les fautes commises au cours de l'histoire par les papes, l'Église et les chrétiens relèvent de la même logique. Citons en outre le document publié en mars 1998 par le Vatican — intitulé "We Remember, A Reflection on the Shoah" — ou encore la repentance de l'épiscopat français, concernant la déportation des juifs pendant la Seconde Guerre mondiale...

Les exemples sont non exhaustifs. Le pardon envahit la sphère publique et politique. Le pardon est-il alors approprié au champ politique ? Le pardon encourage-t-il l'impunité ?

Dans le cas ivoirien, si le gouvernement revient désormais sur ses

engagements répétés de poursuivre les auteurs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, cela ouvre-t-il toujours la voie à des procédures judiciaires devant les juridictions régionales et internationales, où les lois d'amnistie ne sont pas reconnues ?

Cette décision était « une mesure de clémence » pour accélérer le processus de réconciliation entre citoyens et consolider la paix dans le pays, dit le président Ouattara, par-delà tout désir de vengeance. C'est pour cela que nous joignons notre voix à celle de Thomas BERGE, pour soutenir que : « notre vengeance sera le pardon ». Car en tout état de cause, la vengeance irréfléchie, est mauvaise conseillère.

Dieudonné Korolakina

Feuille de route de la Cedeao

Jean-Pierre Fabre prépare la voie pour un futur blocage

L'intervention des instances de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (Cedeao) dans les affaires internes du Togo, est due au fait que les acteurs politiques n'arrivent plus à s'entendre. Ils reconnaissent eux-mêmes qu'il y a une crise de confiance. Sauf que dans un match de football par exemple, si l'un des acteurs refuse de respecter les règles de l'arbitre, le jeu n'ira pas au bout. C'est justement ce qui risque d'arriver encore une fois sur la scène politique togolaise, alors que beaucoup de citoyens retrouvaient depuis quelques jours un peu d'espoir.

Pour rappel, les protagonistes de la crise politique togolaise ont rencontré mercredi dernier une délégation de la Commission de la Cedeao avec à sa tête Jean-Claude Kassi Brou, son président. A l'issue de la rencontre, le représentant du gouvernement en la personne de Gilbert Bawara, n'a trouvé aucune équivoque quant au respect de la ligne tracée par l'organisation sous régionale. Par contre, la Coalition des 14, à travers le chef de file de l'opposition

Jean-Pierre Fabre, vient encore de jeter un pavé dans la marre. « C'est lorsque nous allons rentrer dans les choses sérieuses pour faire les réformes, la limitation de mandats avec la mention en aucun cas que le blocage va intervenir ». Autrement dit, M. Fabre prédit déjà un futur blocage et prépare d'ailleurs bien la voie pour le faciliter. Tout le monde sait que ce sont des détails qui ont toujours fait tourner en rond les Togolais.

La Cedeao dans ses recommandations, n'en

a pas fait mention. Alors, pourquoi ne pas s'en tenir uniquement à ce qui est sorti de la rencontre des chefs d'Etat le 31 juillet dernier ? La question du découpage électoral est revenue aussi sur le tapis. Seulement, celle-ci relève plus de l'administration et est plus technique que politique. Mais le chef de file de l'opposition est convaincu que face à ces sujets, il y aura bientôt un blocage.

A l'étape actuelle de la crise, si un blocage devrait



Jean-Pierre Fabre

intervenir et maintenir le statu quo, ce sera parce qu'un camp aura décidé de passer outre la feuille de route. Le pouvoir a déjà montré sa disponibilité de mettre en œuvre la feuille de route. Le Parti national panafricain (PNP) est allé même jusqu'à parler

de victoire. Alors de qui viendra le blocage ? Le reste de la Coalition des 14 doit se ressaisir. L'auteur d'un éventuel blocage portera l'entière responsabilité de la non réalisation des réformes tant souhaitées par tous les Togolais.

Edem Dadzie

Elections législatives et recommandations de la Cedeao

Le 20 décembre, une date indicative ou impérative ?

Le débat fait rage au sein de l'opinion nationale ! La date du 20 décembre, retenue par la Communauté des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (Cedeao) à l'issue de leur sommet de Lomé le 31 juillet dernier est-elle indicative ou impérative à l'ensemble de la classe politique dans notre pays ?

La réponse à la question se trouve en partie dans les motifs du bref séjour en fin de journée de mercredi dernier de Jean-Claude Kassi Brou, le président de la Commission de l'organisation sous régionale. A la table d'échanges avec les acteurs politiques de la mouvance présidentielle et des leaders de la Coalition des 14 partis de l'opposition togolaise, regroupement qui mène la danse dans

l'arène politique nationale depuis septembre, il a été, bien entendu, question « de préciser et d'expliquer les points diplomatiquement évoqués par la feuille de route des recommandations de la Cedeao » en ce qui concerne la situation politique au Togo.

Pour la représentation permanente de l'organisation sous régionale dans notre pays, « les réserves émises par les acteurs politiques au

lendemain du sommet du 31 juillet dernier méritent explication de notre part ». Des réserves ! Un peu plus de 24 heures à la suite de la signature de la feuille de route de la Cedeao, les deux principales parties qui ont en effet pris part à la table des pourparlers inter-togolais interprétaient de différente manière, les points relevés par les chefs d'Etat de la Communauté. En prélude au dernier sommet de la Cedeao,



Jean Claude Kassi Brou, Président de la commission de la Cedeao

Alpha Condé, le président guinéen et l'un des médiateurs du dialogue inter-togolais avançait déjà le mois de novembre 2018

pour la tenue des scrutins législatifs. Cette date alors « indicative » avait provoqué un tollé général...

Suite à la page 11

Côte d'Ivoire / Parti unifié

Le PDCI se retire du projet du parti unifié RHDP

En proie à de profondes dissensions sur certaines règles de procédures devant aboutir à la création d'un parti unifié, le PDCI-RDA a finalement jugé bon de mettre un point final au processus ce jeudi 9 août 2018. L'annonce a été faite après une dernière rencontre avec le président Ouattara ce jeudi matin.

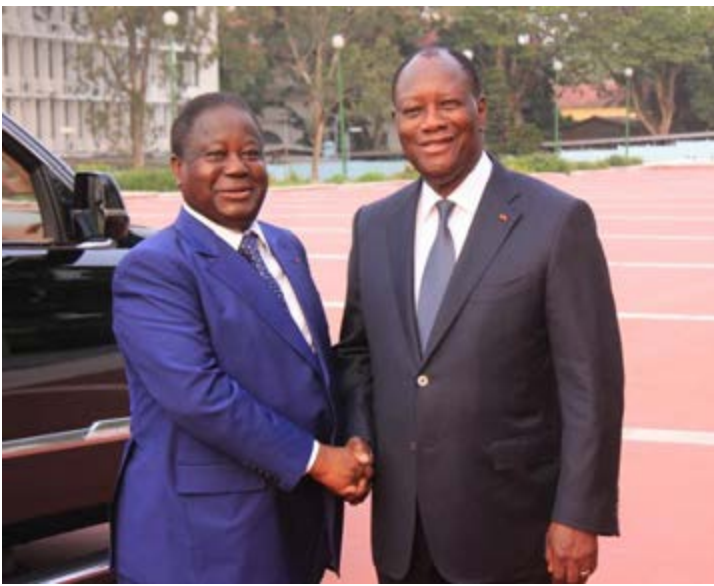
La décision n'étonne pas vraiment, puisqu'il y avait des signes avant-coureurs. L'on sait désormais que les deux présidents n'ont pas réussi à trouver un terrain d'entente sur la question de l'alternance à la tête du pays en 2020. Alors qu'il a convaincu ses militants à suivre le RDR en 2010 et en 2015, le PDCI, ou du moins, son président nourrissait

l'ambition de venir aux affaires à travers un « retour d'ascenseur ».

A la place, le président Ouattara propose la nouvelle génération. Cette pilule qui semble difficile à avaler par Henri Konan Bédié qui trouve en cette décision du président Ouattara, une sorte de « trahison ». La réunion des deux présidents ce jeudi 9

août aura fini par situer les opinions. Dénonçant l'accord politique portant création du parti unifié, qu'il avait pourtant signé, le PDCI se retire définitivement des négociations et met fin à son alliance avec le RDR.

Dans son communiqué, le parti d'Henri Konan Bédié annonce dans la foulée qu'il ira ainsi seul aux élections municipales et régionales



Bédié et Ouattara

du 13 octobre prochain. Des élections qui sonnent déjà comme un test de popularité pour ce vieux parti pas très confortable dans les intentions de vote ces dernières années en

Côte d'Ivoire. Peut-être trouvera-t-il une solution dans une coalition avec le FPI ? La suite nous le dira.

Alexandre Wémima

RDC/Présidentielle 2018

26 candidats pour remplacer Kabila

A la fin du dépôt des candidatures ce mercredi 8 août 2018, la Commission électorale nationale indépendante vient de publier une liste de 26 candidats à la présidentielle du 23 décembre 2018. Sur cette liste, en dehors de Joseph Kabila qui est forclos par la Constitution de la RDC, Moïse Katumbi aussi n'a pas pu déposer sa candidature, bloqué à la frontière du pays.



Un bureau électoral en RDC

Emmanuel Ramazani, Jean-Pierre Bemba, Victor Kamerhe, ou Tshisekedi, toutes ces personnalités sont en lice pour devenir locataire du « Palais de la Nation ». Dans cette liste préliminaire publiée par la Ceni congolaise, on retrouve deux anciens Premiers ministres.

Adolphe Muzito, suspendu du Parti lumumbiste unifié (PALU), allié de Joseph Kabila, a déposé sa candidature sous la bannière du Nouvel Elan du Congo. Samy Badibanga, Premier ministre éphémère de Joseph Kabila, il ira au vote sous les couleurs du

regroupement politique « Les Progressistes ». Pour compléter la liste, quatre femmes seulement seront en lice pour un fauteuil jamais occupé par la gent féminine. L'ex-ministre des Transports Laure-Marie Kawanda partagera le rallye avec Marie-Josée Ifoku, la vice-gouverneure de la Tshuapa, Bébé Malwalwa, Jeanine Mukarnirwa, militante de la société civile, représentent les candidatures féminines.

Avec une dizaine de candidatures indépendantes, Martin Fayulu et Gabriel Mokia seront également sur la ligne de départ.

Grand absent de cette liste préliminaire, Moïse Katumbi, le président de la plateforme « Ensemble pour le changement », empêché de retourner en RDC pour déposer sa candidature dans les délais à cause d'ennuis judiciaires.

Des pressions notamment de l'Union africaine et de la communauté internationale pencheraient pour que la Ceni mette à profit les cinq jours supplémentaires pour des rectificatifs afin que l'opposant vivant en exil puisse se porter candidat et permettre aux élections d'être les plus inclusives possibles.

T.M.

Soudan/ Accord de paix

Amnistie pour Riek Machar et des groupes armés

Le président du Soudan du Sud, Salva Kiir, a amnistié son principal opposant Riek Machar, ainsi que les autres groupes armés. Une déclaration qui arrive alors que le gouvernement et l'opposition ont signé un accord de partage du pouvoir et que les négociations sont toujours en cours.



Salva Kiir et Riek Machar

«Une amnistie générale pour le leader du SPLM-IO Riek Machar et les autres groupes qui ont fait la guerre contre le gouvernement depuis 2013. » L'annonce a été faite mercredi 8 août au soir sur les médias d'Etat.

La nouvelle a fait bondir certains défenseurs des droits de l'Homme qui accusent le chef de l'Etat d'accorder l'impunité à des criminels ayant commis des atrocités contre les civils.

Fin 2016, Salva Kiir avait refusé d'accorder un pardon officiel à Riek Machar, à moins que le chef rebelle ne dénonce la violence. Après le compromis sur le partage du pouvoir signé dimanche, ce pardon est finalement arrivé.

Ce geste de bonne volonté du chef de l'Etat pourrait être un coup politique alors que les négociations sont toujours en cours. Les deux camps doivent se retrouver à une date incertaine pour signer un nouvel accord de paix global. Or le dialogue bute, notamment sur l'extension du système fédéral.

Le pouvoir souhaite voir le Soudan du Sud passer à 34 Etats, ce que l'opposition refuse. Certains soupçonnent Salva Kiir de vouloir ainsi récompenser des proches avec des postes fédéraux, mais aussi de chercher à remodeler le découpage du pays au profit des Dinkas, son groupe ethnique.

Des réunions entre les ministres de l'Igad, l'organisation régionale, mais aussi des séances restreintes doivent se pencher sur la question. Des experts kényans doivent également venir à Juba pour participer au dialogue.

Rfi.fr

Planification du développement au Togo

Un document-cadre du ministère du Plan pour repenser l'émergence

Le ministère en charge de la Planification du développement a tenu mercredi dernier, un séminaire de renforcement des capacités des acteurs de la planification togolaise sur le nouveau document-cadre du système national de la planification. La rencontre de Lomé a enregistré la participation de plusieurs acteurs de l'économie togolaise au rang desquels, la société civile, les représentants des différents départements ministériels du gouvernement ainsi que les partenaires techniques et financiers à l'instar du Pnud, le Programme des Nations unies pour le développement.



Des cadres du ministère du Plan

Le séminaire de cette semaine intervient quelques jours seulement à la suite de l'adoption en Conseil des ministres, par le gouvernement togolais du Plan national de développement (PND2018-

2022) qui vient en remplacement de la Scape, la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi. La rencontre se situe également dans le cadre du forum national sur la Planification tenu en octobre 2014 sous l'égide

du même ministère. A la suite de ce forum, le ministère de la Planification du développement a œuvré dans le sens de la recherche en vue de rendre plus opérationnelles, les conclusions tirées de ce forum de 2014.

Selon le ministre Kossi Assimaïdou, en charge du département du Plan, des efforts qui ont été consentis par le gouvernement togolais ont notamment abouti à l'élaboration ainsi qu'à la diffusion à tous les organismes de développement au plan national, des documents qui sont entre autres, le guide méthodologique, le glossaire sur le concept de planification, le manuel de procédure d'implantation de ces différentes

initiatives. Le séminaire de mercredi qui a été consacré à l'étude et la validation du document-cadre sur la planification au Togo devrait permettre de clore les procédures d'élaboration du Système national de la planification (SNP). Selon les experts du ministère du Plan, le nouveau document cadre a pour objet de doter le Togo d'un cadre de planification plus harmonisé et plus opérationnel en vue d'assurer avec efficience et efficacité, la gestion du développement auquel aspire notre pays d'ici à l'horizon 2030. Pour ce faire, le nouveau document soumis à validation efflore les aspects du plan d'action qui prend en compte, le contexte national à travers les défis que doit relever le Togo pour son émergence, les capacités institutionnelles, l'orientation des politiques publiques, les réformes structurelles ainsi que le rôle de l'Etat et de ses

démembrements dans la marche vers cette émergence.

Dans son allocution, Bambah Djerck Bary, le directeur général de la Planification a relevé sept parties du document-cadre qui prennent en compte, la généralité sur le SNP, ou encore le cadre conceptuel et le contexte. Pour sa part, Etsri Homévor, le secrétaire général du ministère de la Planification a renseigné que le document-cadre sur la planification au Togo contribuera au règlement des entraves techniques répétitives en matière de planification tout en stabilisant le dispositif organisationnel de gestion du développement.

Ce document devrait, pour lui « permettre de renforcer les capacités pour le pilotage du développement du Togo à travers des instruments de planification à moyen et à long terme ».

Awih Essoyodou

Edition 2018 du Ecobank Fintech Challenge

Une start-up togolaise parmi les 11 finalistes

Dans le cadre de l'édition 2018 du concours Ecobank Fintech Challenge, une initiative élaborée en collaboration avec le cabinet de conseil Konfidants et soutenu par plusieurs autres partenaires en Afrique et à travers le monde entier.

Dans un communiqué rendu public mercredi dernier, le groupe financier a donné la liste des finalistes de l'édition 2018 du concours Ecobank Fintech Challenge organisé en faveur des startups technologiques dont les activités s'étendent à travers le continent africain. Sur les 11 fintech dont la startup Mojipay, une entreprise d'une jeune togolaise spécialisée dans le mobile money, le transfert d'argent en Afrique et à travers le monde entier

sont retenues dans le cadre de la poursuite de l'aventure dont les résultats devraient sortir à la fin du mois de ce mois d'août.

La remise des prix au lauréat se déroulera à l'occasion d'une cérémonie d'innovation au siège de la banque sis à Lomé. A cette occasion, les entreprises compétitives auront à exposer et présenter leurs produits à un jury pour le prix Ecobank Africa Fintech. Les trois premières devraient repartir chacune,



Des jeunes entrepreneurs

respectivement, avec des enveloppes de 10 mille, 7 mille et 5 mille dollars.

La cérémonie marque également l'adhésion officielle des 11 startups à

l'initiative Ecobank Fintech Fellowship.

Cette initiative se déroulera sur six mois et permettra aux onze startups finalistes d'explorer des possibilités de partenariat avec le groupe bancaire.

Sont concurrentes pour le compte de l'édition 2018 de ce concours, la startup Lypa du Kenya, Wallet.ng du Nigéria, Nala pour la Tanzanie, Litée au Bénin, SESO Global pour l'Afrique du Sud, InvestED en Sierra-Leone, Eversend pour la France, Secapay au Nigeria, Virtual Identity Afrique du Sud, Awamo en Allemagne et Mojipay pour le Togo.

La Rédaction

africa

www.africardv.com

Rdv

L'Afrique, par des Africains, dans une perspective africaine

Internet

Origines et possible disparition, les causes

L'importance de l'internet est aujourd'hui évidente pour tous. Une seule journée sans internet, c'est des pertes énormes tant pour le secteur public que pour le secteur privé. La plupart des services dépendent de la connexion internet. Plusieurs dispositifs ne peuvent fonctionner sans lui, surtout dans les pays développés. Même dans les pays les moins avancés comme le Togo où il a commencé à s'imposer il y a à peine deux décennies, il est au centre de la vie quotidienne. Les fonctionnaires, les entrepreneurs et opérateurs économiques ne peuvent plus s'en passer. Malheureusement sa fourniture est menacée par les effets du changement climatique. Les installations des câbles de fibres optiques, risquent d'être endommagées par la montée constante du niveau des océans.

La genèse de l'internet



Les débuts d'internet

L'origine d'internet vient d'une initiative d'une agence du département américain de la Défense à la fin des années 1960, la DARPA (Agence pour les projets de recherche avancée de défense) visant à réaliser un réseau de transmission de données (transfert de paquets) à grande distance entre différents centres de recherche sous contrat. Il s'agit de l'ARPANET (Advanced research projects agency network), qui verra le jour en 1969. Le premier nœud de raccordement relie alors

l'université de Californie à Los Angeles (UCLA) et l'Institut de recherche de Stanford, suivis de peu par les universités de Californie à Santa Barbara et de l'Etat de Utah puis s'étend progressivement jusqu'à connecter une quarantaine de sites en 1972.

La connexion entre tous les réseaux existants, c'est-à-dire « l'internet », proprement dit, n'est devenue possible qu'avec la définition de normes communes. En 1970, a été créé un premier

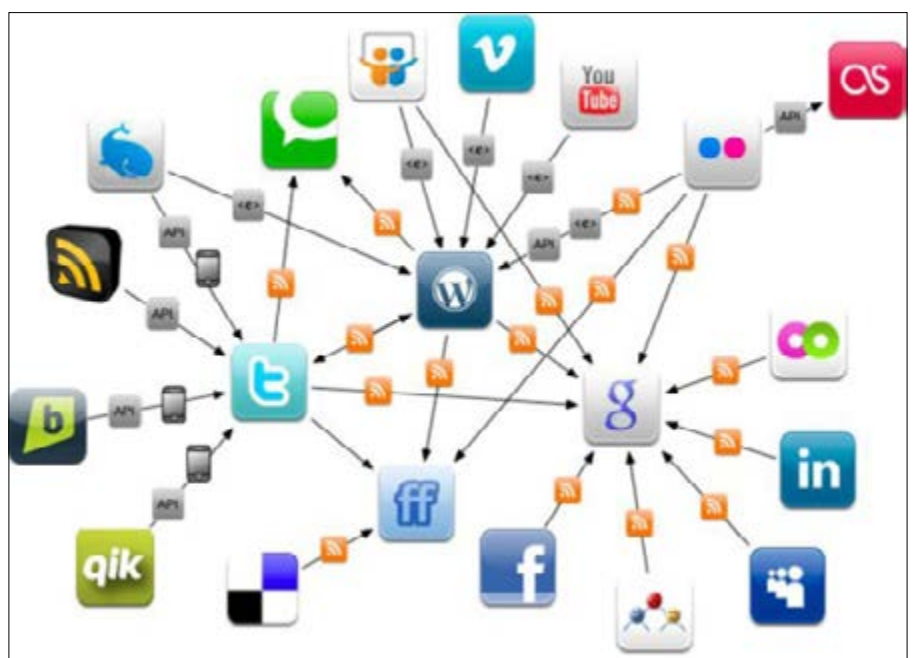
protocole de communication, le NCP (Network communication protocol). En 1974, les Américains Vint Cerf et Robert Kahn publient un ouvrage dans lequel ils décrivent le protocole TCP/IP qui permet à des réseaux hétérogènes de communiquer entre eux. Dans ce document, le terme internet apparaît pour désigner l'interconnexion de plusieurs réseaux. Ce langage commun permet de relier tous les ordinateurs et tous les réseaux existants.

En 1983, ARPANET est divisé en deux branches, Milnet étant la partie militaire et ARPANET devenant civil, mais principalement destiné à la communication entre les établissements scientifiques. ARPANET adopte alors officiellement la norme TCP/IP au détriment du NCP. C'est le démarrage d'internet avec à l'époque environ un millier de postes utilisateurs. La même année, le système de noms de

domaines (DNS) est mis au point. Il permet la correspondance entre une adresse IP et un nom de domaine et plus généralement de trouver une information à partir d'un nom de domaine.

La National science foundation (NSF) lance en 1986, le réseau NSFNET en réponse à l'afflux des nouveaux arrivants sur ARPANET qui provoque un phénomène de surcharge. En 1989, les particuliers et les entreprises privées accèdent au réseau. En 1990, ARPANET est intégré au réseau de la NSF qui en finance le développement jusqu'en 1995. En 1992, alors qu'un million de machines sont interconnectées, l'Internet society (ISOC), association de droit américain à but non lucratif, voit le jour. Elle a pour rôle de promouvoir et de coordonner le développement des réseaux informatiques dans le monde. Elle intègre l'Internet activities board (IAB), organisme chargé d'élaborer les normes et standards d'internet.

Généralisation et essor d'internet dans le monde



Réseaux sociaux et internet

L'internet s'ouvre véritablement au grand public avec la création dans le cadre du Centre européen pour la recherche nucléaire (CERN), en 1991, du World Wide Web

(www), par Tim Berners-Lee. Il s'agit d'un système d'interface graphique, très ergonomique et très facile d'utilisation, qui permet de passer d'une page ou d'un site à un autre en cliquant sur un lien dit « hypertexte ». La navigation sur la toile devient ainsi extrêmement aisée. Le web ouvre donc le réseau à de nouveaux utilisateurs peu familiarisés avec l'informatique.

En quelques mois, les sites web se multiplient. Phénomène technique et social de grande ampleur, le World Wide Web a dû se doter, en 1994, d'un consortium pour gérer son évolution afin que ce puissant instrument de publication demeure ouvert, fidèle ainsi à l'esprit d'internet. Le World Wide Web Consortium ou W3C s'est placé sous la responsabilité du Massachusetts institute of technology (MIT) aux Etats-Unis et de l'Institut national d'informatique et d'automatique

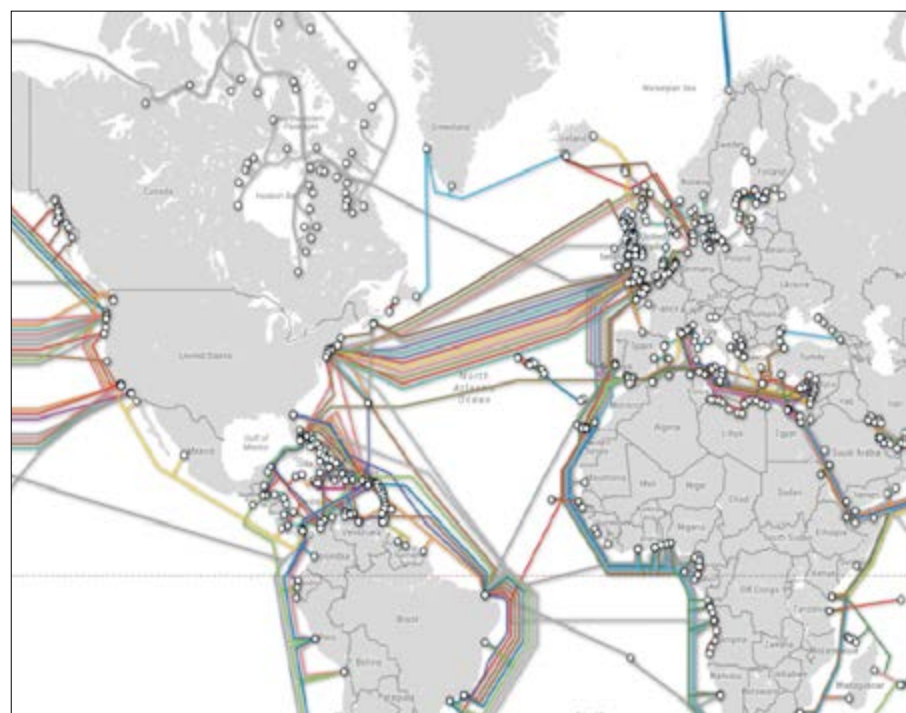
(INRIA) en France.

Depuis lors, internet a connu une expansion planétaire et a permis, grâce à la convergence de l'informatique, de l'audiovisuel et des télécommunications, la multiplication de services de toute nature sur le World Wide Web comme la messagerie électronique, les groupes et forums de discussion, le commerce électronique, la consultation d'informations, la diffusion d'images, fixes, de fichiers audio et vidéo etc... les outils et techniques continuent d'évoluer, avec le développement des réseaux haut débit filaires (ADSL) ou sans fil (WIFI et Bluetooth) ou de l'internet mobile (WAP), ou encore avec les technologies et produits du web 2.0 qui renouvellent les modes d'usages et d'appropriation des services internet par les utilisateurs (RSS, blogs, wikis, outils de partage de photos, de vidéos, réseaux sociaux tels facebook ou LinkedIn...).

villes qui présentent le plus de risques de pannes totales d'internet sont les cités côtières. La montée des eaux semble inéluctable. Elle est plus importante depuis le 20e siècle que lors des trois derniers millénaires en raison du réchauffement climatique. Selon les chercheurs, le niveau des

océans et celui des mers de la planète ont augmenté d'environ 14 centimètres sous l'effet de la fonte des glaces entre 1900 et 2000. Les chercheurs lancent l'alerte et demandent à prendre des mesures immédiates pour éviter une explosion des pannes d'internet d'ici la fin du siècle. [Source : 20 minutes.fr]

Protéger les câbles de fibres optiques contre le changement climatique



Une carte des câbles transocéaniques

Pour protéger les infrastructures d'internet et garantir la fourniture d'internet dans les années à venir, de grandes mesures sont nécessaires. Rappelons que ces infrastructures ont été pensées il y a une petite trentaine d'années, lorsque le réchauffement global ne constituait pas encore une préoccupation mondiale. Les scientifiques recommandent de commencer à travailler sur tous les efforts d'atténuation aujourd'hui. La première chose sera selon eux de renforcer les infrastructures.

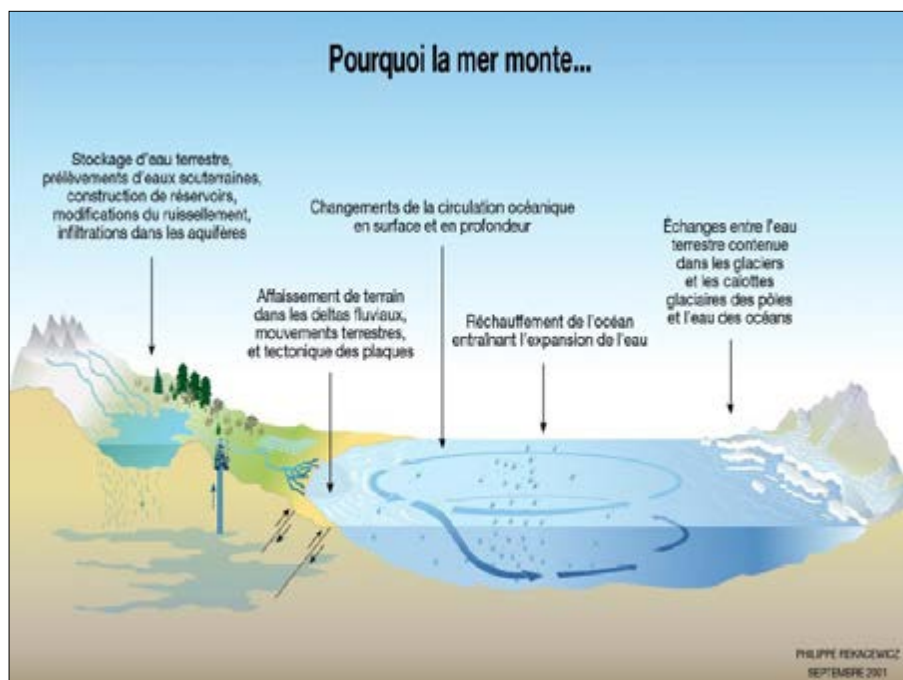
Cette menace d'inondation des câbles transocéaniques de fibres optiques par la montée des eaux, ravive le débat sur la nécessité de faire face résolument au phénomène du changement climatique. Les objectifs liés à la réduction des émissions dans le but d'agir sur l'élévation des températures, est un bon moyen pour réduire la fonte des glaciers, en grande partie responsables du phénomène. Mais vu que même si les émissions s'arrêtaient aujourd'hui (ce qui n'est pas objectivement possible), les gaz déjà émis continueront à faire

leurs effets, on comprend que la seule solution qui reste est de s'adapter.

Dans le cas des fibres optiques, les spécialistes du domaine doivent déjà commencer par réfléchir à des moyens de les protéger, notamment leur renforcement si c'est possible. Concevoir d'autres types de fibres optiques pouvant résister aux eaux. Mais par-dessus tout, la solution sera de trouver d'autres moyens de fournir internet. Cela va certainement demander plus de temps et d'investissements, mais évitera au monde entier de se retrouver face à une situation ingérable dans quelques années, parce que selon les scientifiques, le temps presse. A défaut de mettre fin au changement climatique, il va falloir s'y adapter. La fourniture d'internet à travers les installations de fibres optiques ou la mise en place de nouveaux mécanismes. Les ministères en charge de ce secteur et les techniciens qui y travaillent ont donc du travail à faire pour nous éviter le pire. Ceux-ci doivent s'y mettre sans attendre.

TogoMatin

Internet face aux effets pervers du changement climatique



Explication du phénomène

Le changement climatique, correspond à une modification durable des paramètres statistiques du climat global de la terre ou de ses divers climats régionaux. Ces changements peuvent être dus à des processus intrinsèques à la terre, à des influences extérieures ou plus récemment, aux activités humaines. Le changement climatique a des impacts sur toutes les activités de l'Homme dont internet.

Le niveau des océans pourrait grimper de deux mètres d'ici la fin du siècle. Cette montée brutale des eaux pourrait provoquer la

fin d'internet. Dans une récente étude, présentée lors d'une conférence de chercheurs à Montréal, on estime que 6 545 kilomètres de câbles de fibre optique seront hors d'usage d'ici 2030. Enterrés parallèlement aux voies de transports en commun ou le long du littoral, ces câbles seront sous l'eau en 2030. Quelques 1 101 centres de maintenance seront aussi inondés si les prévisions des spécialistes sur la montée des eaux se confirment. Ces infrastructures ont été pensées il y a 20 ou 25 ans, quand le réchauffement climatique n'était pas encore un sujet. Les

Annnonce

Tu es Jeune Libre et Dynamique, que fais-tu de tes vacances? Rejoins nous à welcome Holidays pour vivre:

Un show musical avec des artistes talentueux, des jeux et tombolas pour gagner de divers lots.... Viens et tu repartiras avec plein de surprises agréables

*le samedi 18 août à 15h
*Au collège protestant de Lomé
*Participation 5000

Attention

Ne rate pas l'occasion de recevoir en bonus un coaching pour mieux découvrir ton potentiel.
Info 90657878

Pharmacies de garde de Lomé du 06 au 13 / 8 / 2018		
BON PASTEUR	38, Av. Libération	22 21 13 67
BOULEVARD	Doulassamé	22 21 65 49
AMESSIAME-BE	Marché de Bè	96 32 97 60
OLIVIERS	Bd. H. Boigny	22 27 04 34
ESPERANCE	Nyékouakpôé	22 21 01 28
LIBERATION	Av.Libération	22 22 25 25
BON SECOURS	Cassablanca	22 45 76 74
ROBERTSON	Nyékouakpôé	22 22 28 41
N.D. DE LA TRINITE	Bd de la paix	22 21 27 80
GBEZE	Boulevard Jean Paul II	22 26 32 61
UNIVERS - SANTE	CHU-CAMPUS	22 61 81 43
AEROPORT	Rte de l'Aéroport SITO	22 26 21 22
INTERNATIONALE	Hedzranawoe	22 26 89 94
RAOUDHA	Hedzranawoe,	22 61 39 39
SANTA MADONNA	Kégué sur	70 01 03 03
MISERICORDE	BE-KPOTA	23 38 47 62
LE PROGRES	kpota	22 35 86 55
BETHEL	Rte d'Adidogomé	22 25 23 70
DES ECOLES	Adidogomé	22 51 75 75
HOSANNA	Adidogomé	92 53 50 00
BETANIA	Totsi	96 80 10 11
MILLENAIRE	Agoenyivé	22 51 64 31
MATHILDA	Lomégan - ODEF	22 51 15 34
EL SHADAÏ	Théologie ESTAO	22 51 44 25
DIEUDONNE	LEO 2000,	70 44 84 59
EL-SHAMMAH	Amadahomé	70 43 25 85
NABINE	Agoè Anomé	93 36 26 26
AGOE-NYIVE	d'Agoè-Nyivé	22 25 83 38
DIVINA GRACIA	Agoè-Fiowi,	93 83 91 00
CHARITE	Agoè-Nyivé	22 25 12 60
LA MAIN DE DIEU	AGOE	93 40 21 21
ABRAHAM	Agoè-Logopé	22 50 10 00
HYGEA	Baguida	99 27 36 36
LE DESTIN	Baguida	70 41 15 41

Quelques ambassades et consulats
■ Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
■ Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
■ Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
■ Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
■ Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
■ Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
■ Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
■ Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
■ Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
■ Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
■ Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
■ Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
■ Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
■ Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
■ Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
■ Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
■ Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
■ Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
■ Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
■ Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
■ RDC; Tél: 90 08 38 53

Réflexion

1



2



3



B / Combien de carrés?

A / Trouvez l'intrui

Bonne réflexion

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékouakpôé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékouakpôé, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
COURS DE CAPOEIRA; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél : 22 40 04 99

Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
Plus de soucis, contactez:
Africa Translate Consulting.
Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



Photo du jour



Légendez et commentez cette photo

Cinéma

« L’or...dure », une œuvre signée Anita Afatchao

Le documentaire « L’or...dure » est une nouvelle production dans la collection des œuvres cinématographiques togolaises. « L’or...dure » est un chef d’œuvre de la togolaise Anita Afatchao. Coup d’essai, coup de maître, dès son premier exercice de production, l’œuvre de la jeune cinéaste est sélectionnée parmi les deux films togolais retenus pour participer au festival « Clap Ivoire » en Cote d’Ivoire.

Cet exploit a attiré un coup de projecteur de la presse internationale « Africa 24 » qui s’est consacré au sujet au cours d’un reportage. « L’or...dure » est un documentaire qui met en lumière le travail et l’engagement des hommes et femmes qui participent à l’assainissement et la protection de l’environnement, à travers différentes activités de recyclage des déchets.

L’idée principale que veut véhiculer la cinéaste dans son œuvre est que « l’ordure » peut devenir de « l’or...durable ». « L’or...dure » retrace le parcours de ces ordures qui deviennent une richesse qu’on peut pérenniser dans le temps. Il y a des gens qui travaillent à ce que ces ordures servent de nouveau, mais dont le travail n’est pas toujours visible », a expliqué Anita Afatchao aux reporters du média Africa 24.

« L’or...dure » est réalisé par la maison de production « les films du siècle ». Le film-documentaire sera en compétition avec d’autres films courts métrages au festival « Clap Ivoire » qui se tiendra du 03 au 08 septembre prochain en Côte d’Ivoire. Selon le réalisateur togolais Joël Tchedre, « L’or...dure » une œuvre cinématographique qui présente un « contenu riche et un « traitement



Affiche de l’or...dure

potable ». Le réalisateur table sur ces qualités et est convaincu que cette œuvre va rafler un prix à cette compétition.

La cinéaste Anita Afatchao annonce une prochaine œuvre pour 2020.

Nadia Edodji (Stagiaire)

Kenya

Tabitha Tongoi, une ressource pour les « Nappy girl »

Tabitha Tongoi est une figure très connue au Kenya. Elle s’est fait connaître grâce à ses projets éducatifs, à son blog et surtout à sa structure de beauté « Craving Yellow ». Élevée dans une famille modeste, la jeune entrepreneure a étudié les sciences politiques aux États-Unis et décroché son premier emploi en Australie dans le marketing des médias sociaux et la gestion communautaire.

Revenue dans son pays natal, Tabitha se positionne comme une ressource pour les femmes à la recherche d’informations sur le soin de leurs cheveux naturels. Aussi se renseigne-t-elle auprès des entreprises locales dans ce domaine. Aujourd’hui, elle a sa structure de beauté « Craving Yellow ».

Depuis 2015, Tabitha Tongoi tient son blog dénommé Craving Yellow. En très peu de temps, Craving Yellow est passé d’un blog très populaire à une marque pour les consommateurs de produits de beauté naturels, proposant des produits spécialement sélectionnés dans la boîte de beauté ou des ateliers sur le sujet dans les classes

Craving Yellow. Au point où la jeune entrepreneure a transformé sa présence en ligne en une entreprise lucrative. Tabitha Tongoi compte plus de 170000 abonnés en ligne. Elle a plus de 50000 abonnés à sa chaîne YouTube et près de 2000 twittos. Tabitha Tongoi a lancé récemment de nouveaux



Tabitha Tongoi

produits, notamment le shampoing Craving Yellow et les bonnets en satin. Elle compte sur des collaborations avec des

entreprises kenyanes et les commandes d’acheteurs internationaux pour écouler ses produits.

N.E.

Lire

« Un peuple calme est inquiétant » d’Ousmane Alédji. Ed Artisttik. 2015 Pp 52-55

« ...Les éditions du journal diffusées en prime time sont essentiellement constituées des audiences et différentes activités du chef d’Etat. En octobre 2014, le très sérieux journal en ligne, la lettre du continent a évoqué dans un article publié à sa UNE et intitulé : « Fin de règne délétère pour Boni Yayi », l’état des rapports entre le président Boni Yayi et son « serviteur », le pdg d’un groupe de presse bien connu au Bénin (...). Selon ce journal, « le patron du premier groupe de presse du

Bénin aurait envoyé un message par porteur spécial au chef de l’Etat, lui annonçant « ne plus pouvoir continuer à servir votre gouvernement comme je l’ai si bien fait avec fidélité et loyauté depuis Avril 2006 ». Toujours selon la lettre du continent No691 du 08 octobre 2014 qui semble s’être procuré une copie du message, ce pdg reprocherait à son ami président de la République, de ne pas respecter les termes du contrat de communication qui les lie. En France, jusqu’à une époque récente, les propriétaires des médias privés, les plus significatifs, sont presque toujours dans la délégation qui suit le Président de la

République à l’occasion des visites officielles. Ils sont tous à la tête d’entreprises dont la puissance financière leur permet de recruter leur chef d’Etat pour jouer les VRP occasionnels, prétendument, dans l’intérêt supérieur de la France. Normal qu’un coup de fil de ce dernier suffise pour qu’un journaliste soit viré de sa rédaction. Le licenciement de Patrick Poivre d’Arvor de la télévision française, TF1, a été imputé à Nicolas Sarkozy. Grâce à ses médias, un personnage sulfureux comme Silvio Berlusconi, l’ancien premier ministre italien, fait, avec succès, des allers retours entre ses affaires et la politique. En 1974, Richard Nixon,

alors président des Etats Unis, s’est vu obligé de démissionner à cause d’une affaire d’espionnage politique et de cambriolage révélée par la presse américaine, notamment, le Washington Post et Le New York Times. C’est le fameux Watergate.

En Israël, l’ancien premier ministre travailliste Ehud Olmert, accusé par la presse d’avoir trempé dans une affaire de corruption immobilière et d’avoir touché des pots-de-vin, a été poussé à la démission par les députés de son propre parti. Il finira par être condamné à six ans d’emprisonnement ferme par la cour suprême de son pays. Régulièrement, l’on

voit la presse s’illustrer pour défendre, pour célébrer, pour installer, pour promouvoir ou pour déchoir un pouvoir politique, judiciaire ou financier. C’est ce qui fait dire à certains penseurs qu’elle est, elle-même, un pouvoir, le quatrième. Cela est discutable certes, mais à l’évidence, elle ne devrait être dans aucun cas, au service d’un quelconque pouvoir si ce n’est celui du peuple. C’est à la presse que revient le rôle précieux de rempart et de jauge. De la qualité de la presse, dépend la qualité de la classe politique et, indirectement, de la qualité de la gouvernance de nos Etats. Une presse corrompue protège une classe politique corrompue... »

Afrique du Sud

La modéliste Nicola Luther promeut l'éco-mode

Passionnée de mode, Nicola Luther dirige l'une des entreprises les plus innovantes dans le domaine. En effet, la modéliste est à la tête de Lunar, qui s'est imposé comme une marque de mode dont la renommée est due à la « nature » et à des méthodes traditionnelles. Le label Lunar promeut l'éco-mode et se distingue par des designs inspirés de la nature et des paysages africains.

Depuis plus de dix ans l'entreprise de Nicola Luther mise sur des vêtements simples et sophistiqués avec des matériaux de qualité. Lunar utilise également des fibres naturelles et des tissus traditionnels pour fabriquer ses produits. Pour Nicola Luther, il est question de fabriquer des vêtements pour qu'ils soient aussi naturels que possible. Ancienne employée de

l'entreprise, Nicola Luther a fini par prendre les rênes de Lunar en remplacement de la créatrice de mode Karen Ter Morshuizen. Elle confie avoir réalisé un rêve et veut continuer la promotion de la marque. Nicola Luther affirme ajouter sa touche particulière aux produits de l'entreprise. Lunar voudrait proposer plus de produits de qualité

à base de matériaux naturels. Pour la Sud-Africaine, la marque veut rester fidèle à son objectif premier : allier créativité et naturel pour valoriser le continent africain. Entourée de collaboratrices qui s'occupent notamment de la conception, Nicola Luther est également la directrice artistique. Nicola Luther annonce que Lunar aspire à se développer



Des mannequins habillés par Nicola

sur le marché mondial. Le but est de permettre à la marque d'atteindre un large public avec un message de durabilité et de créativité. Nicola Luther et son

équipe veulent offrir à leur clientèle des vêtements sobres, sophistiqués qui valorisent les magnifiques paysages africains.

N. E.

4ème Congrès panafricain RCC

Mgr Nicodème Barrigah-Bénissan renvoie chacun à sa responsabilité

En marge du 4ème Congrès panafricain du Renouveau charismatique catholique RCC qui se tient actuellement dans la capitale togolaise, l'évêque du diocèse d'Atakpamé, Mgr Nicodème Anani Barrigah-Bénissan a fait une communication qui ébranle les réseaux sociaux.

Dans sa communication, le prélat qui été sollicité par les pouvoirs politiques pour présider les travaux de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) entre 2009 et 2012 déclare : « Qui a dit qu'il suffit de prier pour que sans aucun

effort tout soit résolu dans la vie de l'homme. Ne soyons pas de marchands d'illusions. Dieu ne viendra pas changer notre société à notre place ». Une manière sans doute de renvoyer chaque citoyen togolais en particulier et



Mgr Nicodeme Barrigah

l'Africain en général à ses responsabilités. « Si l'Afrique va mal, c'est notamment parce que certains de ses guides ont travesti leur mission et

transformé leur vocation en une recherche de gain facile. Ne faisons pas de notre peuple, un peuple de paresseux. Nos peuples croupissent dans la misère et nous disons à l'Eglise prions pour que le seigneur nous délivre de cela ; mais la délivrance viendra d'où ? », s'est interrogé Mgr Barrigah-Bénissan.

« Ne vendons pas des illusions aux populations qui viennent vers nous. Soyons plutôt honnête et courageux dans l'accomplissement des charges reçues de Dieu », a prôné l'homme de Dieu.

Nadia Edodji (Stagiaire)

DIRECT AGENCE

Agence conseil en communication

Vous êtes un annonceur, un privé, une agence conseil en communication ou un homme d'affaires !

Vous avez besoin d'une communication dans le journal Togo Matin ?

Contactez notre régie exclusive

DIRECT AGENCE

Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé

(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Protection Sociale

Assurance santé pour les volontaires togolais et leurs ayants droit

L'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT) et l'Institut national d'assurance maladie (Inam) ont paraphé hier jeudi 09 août, un accord de partenariat au profit des volontaires nationaux déployés sur le terrain. Il s'agit d'un programme de couverture sociale pour les volontaires de compétence et de leurs ayants droit, dont la cérémonie de lancement a été présidée par le ministre du Développement à la base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, Mme Victoire Tomegah-Dogbé.

La liste des bénéficiaires des mécanismes d'assurance maladie de l'Inam vient d'être officiellement étendue aux volontaires de compétence recrutés et déployés sur le terrain par l'ANVT. Ils sont un peu plus de 2 208 hommes et femmes engagés pour le développement du pays.

Où qu'ils se trouvent, que ce soit à Lomé ou à Djarkpanga, ou encore à Cinkassé dans l'extrême nord du pays, les volontaires n'auront plus de soucis à se faire pour se faire soigner en cas de maladie. Le

programme ne s'arrête pas seulement aux volontaires. Il prend également en compte les ayants droit des volontaires, c'est-à-dire leurs familles, conjoints et enfants d'âge mineur. C'est donc 3 800 bénéficiaires au total qui sont pris en charge, selon les premiers responsables de l'ANVT qui informent par ailleurs que c'est l'Agence qui prend entièrement en charge les cotisations mensuelles des volontaires estimées à hauteur de 150 millions de FCFA par an.

Selon le directeur général de

l'ANVT, M. Omar Agbangba, le document de convention qui a été paraphé par sa structure et l'Inam marque « le « point zéro » d'une synergie d'actions entre des institutions étatiques de différents ministères capables de relever les grands défis de l'employabilité de la jeunesse togolaise. « L'Etat aura donc à mettre chaque année à la disposition de ce nouveau projet, une somme de plus de 150 millions CFA pour accompagner la jeunesse engagée qui s'évertue à rendre nos



Echange de parapheurs entre le DG de l'ANVT (g) et celui de l'INAM (d)

communautés plus vivables et plus épanouies... Le projet d'assurance maladie vient, à n'en point douter, renforcer l'engagement des jeunes qui ont des moyens financiers limités. Fini donc les inquiétudes liées à leur santé, à celle de leurs ayants-droit», a-t-il ajouté. Le programme a été apprécié par les volontaires dont certains étaient présents à la cérémonie

de lancement. « Je suis très contente que le gouvernement nous fasse bénéficier de l'assurance maladie. C'est très difficile pour nous de nous soigner avec nos allocations de volontaires. Je pense que c'est une très grande action que vient de faire l'ANVT », a déclaré Mme Wonégou, l'un des bénéficiaires présents.

Rachidou Zakari

Téléphonie / Contrôle de la qualité

Cina Lawson donne des précisions

Mme Cina Lawson, la ministre des Postes et de l'Economie numérique, s'est prononcée sur la prestation de service de Moov et de Togocel et les opérateurs de la téléphonie mobile dans le pays. Pendant que ces deux opérateurs ont migré vers la 4G (internet très haut-débit mobile), l'arrivée d'autres opérateurs dans le marché rencontre le problème de l'étroitesse du marché des consommateurs.

Dans une entrevue avec Jeune Afrique et à propos des prix qu'appliquent les deux opérateurs téléphoniques dans le pays, Mme Cina Lawson a déclaré que le ministère dont elle coordonne les activités a choisi de ne pas exercer de contrôle sur les prix, mais il veille à l'ouverture du marché à la concurrence. Sur l'éventualité d'une

ouverture du marché aux fins d'une concurrence, elle a relevé qu'avec les 7 millions d'habitants au Togo, le marché reste limité et « que les opérateurs sont de plus en plus réticents à entrer sur ces petits marchés, car cela leur demande de lourds investissements ».

En ce qui concerne le contrôle pour de meilleures prestations de services et

en cas de sanctions pour causes de mauvaise qualité de réseau, la ministre des Postes et de l'Economie numérique a précisé que l'autorité de régulation est chargée de faire des audits annuels, qui mesurent notamment le taux de couverture de l'opérateur et la qualité de son réseau. Elle a également fait remarquer que le dispositif prévoit qu'en cas de



Cina Lawson

dysfonctionnement grave, et si l'opérateur n'a pas rétabli la situation dans le délai qui lui a été imparti, le régulateur a l'obligation de sanctionner. Il est utile de rappeler que l'octroi de la licence 4G aux

deux opérateurs devrait permettre d'accélérer la baisse des prix, améliorer la qualité de service et la disponibilité de l'internet haut débit sur le plan national.

CA

Elections législatives et recommandations de la Cedeao

Suite de la page 3

Le 20 décembre, une date indicative ou impérative ?

...de la Coordination de la Coalition des 14 dont certains leaders brandissaient la carte des marches, dans le souci d'exprimer leurs désaccords. Mais aujourd'hui, la Cedeao a elle-même tranché et fixé officiellement pour le 20 décembre, la tenue des scrutins électoraux comptant pour cette année. De fait, elle n'a décalé que d'un mois, la date préfixée par la professeur Condé. Le « sous tutelle » de

l'opposition En dépit de cette « concession », la frange de l'opposition manifestante n'entend pas raison en contestant « l'arrêt » de la Communauté et avance que « le délai réparti est insuffisant pour une refonte totale du fichier électoral ». Pourtant, elle s'attarde sur des bisbilles en lieu et place des lobbies. L'obsession des leaders de la Coalition est de clamer haut et fort, devant leurs bases marchantes

qu'elle a réussi un coup face au régime, « celui d'avoir arraché une transition » avançant notamment que le Comité de suivi de la Cedeao exclut le gouvernement togolais, une preuve que « le Togo est sous tutelle de la Cedeao ».

Pourtant, dans le camp en face, on ne badine point. Le ministre Gilbert Bawara de Fonction publique et de Réforme administrative également porte-parole du gouvernement aux

négociations estimait dans une de ses sorties médiatiques que « le temps d'action viendra après le 31 juillet ». Et on y est ! Mercredi, la Commission nationale électorale indépendante (Ceni), par un communiqué notifiait aux acteurs politiques, « la reprise de ses travaux » et sa « préparation au recensement pour la refonte du fichier électoral ». Elle n'entend donc raison gardée puisqu'elle a renforcé le clou

en procédant hier, dans un autre communiqué à la nomination d'un nouveau président des Commissions électorales locales indépendantes (Celi). Ainsi, si pour les leaders de la Coalition, le 20 décembre prochain reste une date « indicative », le même jour est une date « impérative » pour le gouvernement, ses institutions et même la Cedeao et ses facilitateurs.

Awih Essoyodou

TOUS À L'ÉCOLE

le prêt pour payer l'école de vos enfants



BOA encourage
la scolarité
de vos enfants

www.boa.tg



BANK OF AFRICA

Grande Banque

